

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00259

Numéro SIREN : 793 144 585

Nom ou dénomination : A.N TOITURE BARDAGE

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000542

ACTIF		Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		9 524	8 949	575	0,04		
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		497 444	222 884	274 560	17,92	95 257	8,29
Autres immobilisations corporelles		168 089	66 025	102 065	6,66	64 931	5,65
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		50		50	0,00	50	0,00
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts		-740		-740	-0,04	-490	-0,03
Autres immobilisations financières		1 640		1 640	0,11		
TOTAL (I)		676 007	297 857	378 150	24,68	159 748	13,91
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		150 507		150 507	9,82	109 807	9,56
En cours de production de biens		7 590		7 590	0,50	18 835	1,64
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		756 235	30 096	726 139	47,39	649 480	56,56
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		1 690		1 690	0,11	2 782	0,24
. Personnel							
. Organismes sociaux						122	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		31 499		31 499	2,06	47 030	4,10
. Autres		44 253		44 253	2,89	43 956	3,83
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		12 406		12 406	0,81	10 093	0,88
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		146 443		146 443	9,56	76 718	6,68
Charges constatées d'avance		33 731		33 731	2,20	29 833	2,60
TOTAL (II)		1 184 354	30 096	1 154 258	75,32	988 655	86,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		1 860 361	327 953	1 532 408	100,00	1 148 403	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Présenté en Euros

Edité le 15/12/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	0,65	10 000	0,87
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 000	0,07	1 000	0,09
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	424 245	27,68	368 794	32,11
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	77 356	5,05	55 451	4,83
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	512 600	33,45	435 245	37,80
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	350 712	22,89	242 371	21,11
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	100 000	6,53		
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	790	0,05	790	0,07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280 872	18,33	271 765	23,66
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	21 432	1,40	16 663	1,45
. Organismes sociaux	80 914	5,28	75 174	6,55
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 810	0,31	20 558	1,79
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	88 770	5,79	75 728	6,59
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 690	0,11	1 956	0,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	16 758	1,09	8 153	0,71
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	73 059	4,77		
TOTAL (IV)	1 019 808	66,55	713 159	62,10
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 532 408	100,00	1 148 403	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

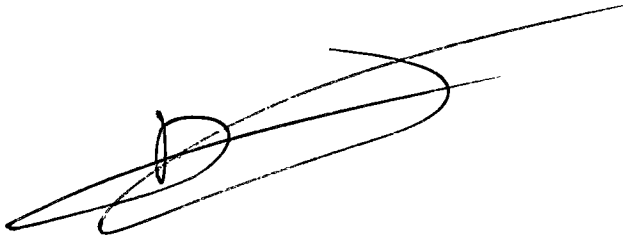
Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Présenté en Euros

Edité le 15/12/2023

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	18 093		18 093	0,78	9 775	0,44	8 318	85,09		
Production vendue biens										
Production vendue services	2 315 756		2 315 756	99,22	2 221 075	99,56	94 681	4,26		
Chiffres d'Affaires Nets	2 333 849		2 333 849	100,00	2 230 850	100,00	102 999	4,62		
Production stockée			-11 245	-0,47	-77 092	-3,45	65 847	85,41		
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			922	0,04	3 417	0,15	-2 495	-73,01		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			31 761	1,36	35 117	1,57	-3 356	-9,55		
Autres produits			466	0,02	748	0,03	-282	-37,69		
Total des produits d'exploitation (I)			2 355 753	100,94	2 193 040	98,31	162 713	7,42		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					2 273	0,10	-2 273	-100,00		
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			755 978	32,39	650 339	29,15	105 639	16,24		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-40 700	-1,73	-6 569	-0,28	-34 131	-519,57		
Autres achats et charges externes			789 992	33,85	785 009	35,19	4 983	0,63		
Impôts, taxes et versements assimilés			14 490	0,62	20 608	0,92	-6 118	-29,68		
Salaires et traitements			465 463	19,94	429 390	19,25	36 073	8,40		
Charges sociales			161 488	6,92	142 759	6,40	18 729	13,12		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			78 206	3,35	62 467	2,80	15 739	25,20		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant					30 096	1,35	-30 096	-100,00		
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			9 833	0,42	559	0,03	9 274	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			2 234 749	95,75	2 116 931	94,89	117 818	5,57		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			121 004	5,18	76 109	3,41	44 895	58,99		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés					365	0,02	-365	-100,00		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)					365	0,02	-365	-100,00		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			7 013	0,30	7 766	0,35	-753	-9,69		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			7 013	0,30	7 766	0,35	-753	-9,69		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 013	-0,29	-7 401	-0,32	388	5,24		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			113 990	4,88	68 708	3,08	45 282	65,90		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60 833	2,61	11 667	0,52	49 166	421,41
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	60 833	2,61	11 667	0,52	49 166	421,41
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 935	0,08	35	0,00	1 900	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	69 875	2,99	4 331	0,19	65 544	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	71 810	3,08	4 366	0,20	67 444	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 977	-0,46	7 300	0,33	-18 277	-250,36
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	25 658	1,10	20 558	0,92	5 100	24,81
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 416 586	103,55	2 205 072	98,84	211 514	9,59
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 339 231	100,23	2 149 622	96,36	189 609	8,82
RÉSULTAT NET	77 356	3,31	55 451	2,49	21 905	39,50
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	107 156	4,59	98 798	4,43	8 358	8,46
Dont Crédit-bail immobilier						



Copie certifiée conforme à l'original

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 532 408,27 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 77 355,61 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/06/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Aucun changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Il n'y a pas de fonds commercial à l'actif du bilan.

A.N TOITURE BARDAGE

SARL
Au Capital de 10 000 Euros

Siège social : 76 Route de Fleurieu
Lieu-dit Pont Dorieux
69380 CHATILLON D'AZERGUES

RCS VILLEFRANCHE TARARE 793 144 585

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31.03.2023

Le soussigné ALIAS Franck, associé unique et gérant de la société A.N TOITURE BARDAGE, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

-Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 mars 2023, l'activité de la société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires est de 2 333 849 euros.

Le montant des charges d'exploitation s'élève à 2 234 749 (soit 95.75 % du Chiffre d'affaires) et se détaille comme suit:

- achats de matières premières et variation de stock	715 278 €
- autres achat et charges externes	789 992 €
- impôts et taxes	14 490 €
- salaires et traitements	465 463 €
- charges sociales	161 488 €
- dotations aux amortissements et provisions	78 206 €
- autres charges	9 833 €

Le résultat d'exploitation s'élève à + 121 004 euros (5.18% du CA).

Le résultat financier est négatif pour 7 013 €.

Le résultat exceptionnel est négatif pour 10 977 euros

Le résultat net comptable de l'exercice s'élève + 77 356 €.

-Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous souhaitons conserver une bonne rentabilité sur les chantiers.

-Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement important à signaler.

RESULTATS-AFFECTATION

-Examen des comptes et résultats

Au cours de cet exercice nous avons réalisé un Chiffre d'affaires de 2 333 849 €.

Le résultat d'exploitation représente 5.18 % du CA.

En définitif, le résultat de l'exercice s'élève à + 77 356 € après comptabilisation de l'impôt sur les sociétés.

-Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 77 356 € de la manière suivante :

- Autres réserves : 77 356 €

REINTEGRATION DES FRAIS GENERAUX

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Générale des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître une réintégration fiscale au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code pour 13 647 euros.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 223-19 du Code de Commerce

L'associé unique déclare qu'il existe une convention visée à l'article 223-19 soit 32 000 euros de loyers facturés par la SCI TOCHALY dans laquelle il est associé.

POINTS SPECIFIQUES

- Il n'y a pas de filiales, participations et sociétés contrôlées.

- Notre société n'atteignant pas les seuils de deux des trois critères (total bilan : 1 524 490 Euros
Total H.T CA : 3 048 980 Euros et nombre moyens de salariés : 50), la désignation d'un commissaire
Aux comptes n'est pas nécessaire.

PUBLICITE LEGALE

Nous vous demandons de donner tous les pouvoirs à votre gérant avec la faculté de délégation
Pour le bon accomplissement de ces formalités.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice qui vous sont
Présentés, et donner quitus à la gérance pour l'accomplissement de ses fonctions au cours
De cet exercice.

La Gérance



A.N TOITURE BARDAGE

SARL
Au Capital de 10 000 Euros

Siège social : 76 Route de Fleurieu
Lieu-dit Pont Dorieux
69380 CHATILLON D'AZERGUES

RCS VILLEFRANCHE TARARE 793 144 585

Exercice clos le 31 mars 2023

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le TRENTE SEPTEMBRE à 9 HEURES

Le 30 septembre 2023,

A 9 heures,

Le soussigné ALIAS Franck, associé unique de la société A.N TOITURE BARDAGE, SARL au capital de 10 000 Euros.

1-A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur ALIAS Franck associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2-A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau code de commerce.
- Rémunération des fonctions de gérance de l'Associé Unique.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 77 356 Euros de la manière suivante :

- Autres réserves : 77 356 €

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'il existe une convention visée à l'article L 223-19, à savoir :

- Loyer facturé par la sci tochaly dans laquelle Mr ALIAS Franck est associé pour 32 000 euros pour l'exercice.

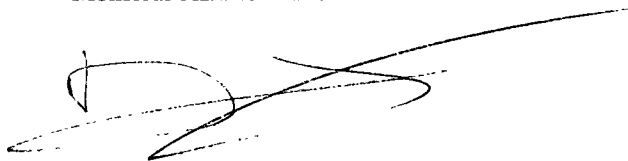
QUATRIEME DECISION

L'associé Unique entérine sa rémunération pour l'exercice écoulé de 87 677 euros.

Il a droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès verbal.

Monsieur ALIAS Franck

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke and a small loop at the end.

A.N TOITURE BARDAGE

SARL
Au Capital de 10 000 €uros

Siège social : 76 Route de Fleurieu
Lieu-dit Pont Dorieux
69380 CHATILLON D'AZERGUES

RCS VILLEFRANCHE TARARE 793 144 585

EXERCICE CLOS LE 31.03.2023

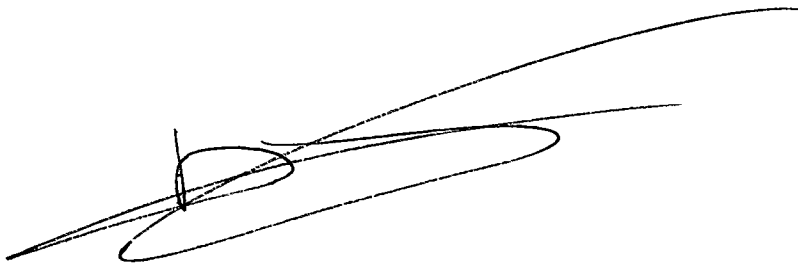
TEXTE DE RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30.09.2023

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 77 356 € euros de la manière suivante :

- Autres réserves : 77 356 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.